



CONTRAT DE FORMATION

Intitulé de la formation

Échographie clinique en situation d'urgence

Date et Lieu de la formation

- 03 et 04 mai 2024 à Lyon**
- 20 et 21 juin 2024 à Clermont-Ferrand**
- 03 et 04 octobre 2024 à Nancy**

Participant.e :

Nom : _____ **Prénom:** _____ email : _____

DDN : _____ Profession : _____ RPPS : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél portable : _____

Tél fixe : _____

Tarif et prise en charge

Montant de la formation avec ou sans prise en charge : 1500€

Type de prise en charge possible : DPC, Crédit d'impôt

Règlement par carte bancaire : un lien de paiement vous sera envoyé par email.

Signature

- En cochant cette case, j'accepte le contrat figurant en annexe
- En cochant cette case, je certifie avoir lu le descriptif et le programme de la formation, documents consultables à tout moment sur www.echocademie.com.

Signature du participant précédé de la mention "lu et approuvé"

Lieu : _____

Date : _____

Signature : _____

Merci d'envoyer le contrat daté et signé par courriel à contact@echocademie.com.



Contrat de formation professionnelle

Articles L. 6353-3 à 6353-7 du Code du Travail

1. Objet

ECHOACADEMIE s'engage à organiser l'action de formation suivante et à en dispenser le contenu. Le programme est accessible sur le site internet www.echoacademie.com.

2. Caractéristiques

Les objectifs et le programme de la formation sont librement consultables sur le site www.echoacademie.com. L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 6313-1 du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

3. Moyens pédagogiques

L'enseignement est à la fois théorique et pratique. Les moyens pédagogiques utilisés sont l'utilisation d'un support de cours (papier/digital) pour le participant, la projection d'un support numérique via un appareil numérique, l'utilisation d'appareil d'échographie pour les travaux pratiques.

Il est vivement recommandé de prendre des notes complémentaires tout au long de la formation.

4. Délai de rétractation

A l'issue du délai de rétraction prévu dans les Conditions Générales d'Utilisation, l'action de formation est à régler par le participant à la SAS ECHOACADEMIE par virement bancaire exclusivement.

5. Pré-requis

Le participant reconnaît être détenteur du diplôme mentionné dans le descriptif de la formation et reconnu en France.

6. Dispositions financières

TVA non applicable selon l'article 261-4-4° du CGI.

Toutes les modalités de paiement, d'annulation, ainsi que les modalités de prise en charge par une organisme financeur sont consultables dans les Conditions Générales de Vente (CGV).

7. Organisation

La formation est organisée pour un effectif de 5 participants. Dès que l'organisation de la formation est confirmée, EchoAcademie adresse un courrier électronique de convocation au participant indiquant la date, l'heure et le lieu de la formation. EchoAcademie recommande fortement aux participants de ne pas engager de frais de transport, hébergement, location de véhicule, ... avant d'avoir reçu ce document intitulé "Convocation" par courrier électronique. En effet, la convocation est le seul document officiel attestant de la tenue de la formation initialement programmée.

8. Acceptation CGV et RI

La signature du présent contrat vaut acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente, et du règlement intérieur présents sur le site www.echoacademie.com

9. Litige

En cas de litige survenant entre le participant et EchoAcademie, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal d'Albi